

ABONNEMENT.

Table with subscription rates: 30 fr. for 3 months, 15 fr. for 6 months, 35 fr. for 1 year, etc.

On s'abonne :

A SAUMUR. Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS

Annances, la ligne... Réclames... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction...

On s'abonne :

A PARIS. A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

30 Décembre 1881.

Chronique générale.

Les Parisiens s'amusent fort, en ce moment, du bon tour que les électeurs sénatoriaux de la Seine viennent de jouer à M. Gambetta...

Quoi qu'il en soit, la plupart des journaux publient la lettre que M. Labordère a adressée à M. Talandier...

Dès que j'aurai reçu l'invitation d'assister à la réunion des électeurs sénatoriaux, je demanderai une permission afin de m'y rendre.

Un mot de M. Brelay au ministre de la guerre leverait à coup sûr toute difficulté à cet égard.

Quel singulier « soldat » que ce major radical ! Décidément, sa place est marquée aux côtés de M. Barodet...

Le Journal officiel a commencé hier la publication des faveurs que le gouvernement accorde d'ordinaire au renouvellement de chaque année.

Le Journal officiel publie en outre un nouveau et très-considérable mouvement opéré par M. Cazot dans le personnel des juges de paix toujours épuré...

Il comprend 488 nominations : 84 juges et 407 suppléants. Ceux qui aiment les statistiques y trouveront 3 révocations de juges et 27 de suppléants...

L'article suivant que nous empruntons au Soleil pourrait être intitulé : « Une vue de l'avenir ».

« Que devient M. Grévy ? Il a été peu question de lui dans ces derniers temps. Ce serait cependant une erreur de croire qu'il reste absolument indifférent aux projets de M. Gambetta... »

le renouvellement de son mandat dépend donc l'un et l'autre de la composition de la Chambre et du Sénat.

Il ne paraît plus douteux, en effet, qu'il ne poursuive la révision de la Constitution pour arriver à un renouvellement complet de la Chambre haute.

Actuellement, au contraire, ses comités ont encore en province une action sérieuse ; il a dans la main tous les fonctionnaires dont la plupart sont ses créatures...

Les deux tiers du Sénat, si la haute Assemblée était renouvelée intégralement l'année prochaine, prendraient part à l'élection du Président de la République en 1886.

On lit dans le Napoléon, toujours si bien informé :

« Nous recevons de Rome, d'une source très-autorisée, la nouvelle suivante : Le jour même où les agences télégra-

phiques publiaient le texte du traité du Bardo, et quelques heures seulement avant cette publication, M. Barthélemy Saint-Hilaire avait fourni par écrit, au général Cialdini, ambassadeur d'Italie, les déclarations les plus rassurantes...

M. Cairoli, alors président du conseil des ministres d'Italie, a donc été induit sciemment en erreur par le ministre des affaires étrangères de France...

On assure que, un jour ou l'autre, M. Cairoli s'en expliquera devant le Parlement italien.

Le général Cialdini a le document écrit entre les mains. C'est en se voyant ainsi joué, que l'ambassadeur d'Italie aurait donné sa démission.

Tandis que l'on en est encore à agiter dans les cercles parlementaires la question de l'opportunité d'une augmentation de traitement des députés, les conseillers municipaux de Paris, en gens pratiques, vont de l'avant.

Pour indemnité, pour frais de bureaux, voitures, déplacements, etc., ils viennent, dans leur dernière séance, de s'attribuer une somme de 240,000 francs...

Ce que c'est que de savoir tourner la difficulté !

Le gouvernement ratifiera-t-il le vote de l'assemblée du pavillon de « Flore ? »

On le croit d'autant plus que tous les conseillers opportunistes ont voté pour.

Les amis de M. Gambetta annoncent que, dès le 40 janvier, le ministère se lavera des reproches dont on l'accable.

Le gouvernement — disent-ils — ne pouvait pas exposer les réformes qu'il compte faire à un Parlement dont il n'est pas sûr, mais du moment que le Sénat aura subi sa

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

LES DEUX POMMES.

(Suite.)

Avec un entrain presque juvénile, le bonhomme disait :

— Je vais écrire à M. votre père, Gordien ; mais que diable faisiez-vous ici ? Pourquoi cette foule ? Vous êtes dans un quartier perdu ! ah ! je viens d'en visiter un autre, bien autrement curieux.

A l'instant où le docteur s'exprimait ainsi, dans la pièce la plus misérable de la plus misérable baraque d'un misérable îlot voisin de la barrière Saint-Ouen, une petite fille de huit ans, pâle et décharnée, pleurait sur un grabat, en répétant :

— J'ai faim ! j'ai faim ! Son père, en retard de trois grandes heures, entra, portant encore sur l'épaule son frère Denis, dont il se déchargea sans parler ; puis il plaça

sur un lambeau de papier, un peu de charcuterie et du pain.

Céline se précipita dessus. — Denis ne l'imita point ; il s'était blotti dans un coin, d'où, muet d'effroi, il regardait son père, qui dit enfin d'un ton sourd :

— Vous aurez du dessert aujourd'hui !... Allons, Denis, ces pommes ! nous les avons payées assez cher !

Denis, tremblant, posa les pommes à côté du pain : — Papa, demanda-t-il ensuite, allez-vous me tuer ?

— Non ! mange ! répondit Colas qui s'assit lourdement, laissa tomber sa tête entre ses mains et gémit.

A ses sanglots, les deux enfants tressaillèrent. — Pourquoi donc, demanda Céline, papa est-il à pleurer au lieu de manger avec nous comme les autres jours ?

Denis ne répondit point, mais sur ses joues creuses et blêmes reparut encore la rougeur.

L'infortuné père de famille n'entendit pas sa fille, ne vit pas son petit garçon qui l'observait avec une expression de tendre pitié mêlée encore de craintes. Il restait abîmé dans sa douleur.

C'était pourtant un homme courageux que Colas ; et quinze années auparavant, quand il faisait gaie-ment sa cour, en Soreillac, à la gentille Marie-Edmée, il était cité comme l'un des meilleurs journa-

liers de la paroisse.

Il possédait alors, en propre, une solide chaumière, dont deux arbres fruitiers ombrageaient les pignons et qu'entourait une haie vive servant d'enclos à un petit jardin potager. C'était là qu'il était né, là que ses vieux parents étaient morts.

Marie-Edmée, de son côté, avait en partage quatre beaux et bons sillons distants à peine d'un demi-quart de lieue.

A eux deux, en outre, les fiancés pouvaient bien gagner de quarante à quarante-cinq sous par jour.

— Mais à Paris, disait Colas, un homme vous gagne des cinq et six francs, une femme des deux, trois et même quatre. Tu es bonne ouvrière, ma chérie ; je ne suis pas fainéant, pas dépensier ; nous vendrons, moi ma cabane, toi tes quatre sillons, et une fois mariés, en route !

— Nous nous établirons là-bas un peu gentiment, nous y gagnerons nos sept et huit francs ; ah ! mais oui-dà !

— Et nous épargnerons de quoi faire une pelotte, ce qui s'appelle. Et nous finirons par vivre de nos rentes pis que des notaires...

Au souvenir amer de ces paroles, Colas songea tout naturellement à maître Vaurant, le notaire de Soreillac, digne homme qui n'avait négligé aucun argument pour détourner les futurs mariés de leurs projets :

— Vous vous perdez, mes enfants ; vous allez

chercher là-bas la misère et la corruption. Laissez partir les mauvais sujets. Vous, qui êtes honnêtes, croyez-moi, restez ici.

Ce notaire avait une femme jeune qui ne manquait ni de grâce ni de beauté, mais dont les gens de Soreillac ne parlaient guère qu'en mauvaise part. Elle inspirait une curiosité mêlée de haine ou même de crainte.

Était-elle Française ou étrangère ? Fille de rien ou de grande famille ? On comprenait à peine son langage ; aussi bien s'exprimait-elle par gestes, le plus souvent. Ne frayant avec personne, elle vivait tellement retirée, que les méchantes langues allaient jusqu'à lui attribuer un passé criminel.

— Gibier de prison ! disaient les pires gars de la paroisse.

A l'église, dans le coin sombre qu'elle affectionnait, elle priait avec tant de ferveur, que des gens de beaucoup moins mauvais la traitèrent de repentie.

Elle refusait toujours l'aumône aux mendiants accroupis sous le porche : « Dure, avare, mauvaise ! » ajoutaient volontiers de fort bonnes âmes. Elle était solitaire, ou la qualifia de sauvage.

Elle avait une tenue sévère ; toujours vêtue de noir avec une extrême simplicité, elle marchait comme une reine. On l'appelait aussi dérisoirement la princesse.

Les curieux, trop nombreux au village, lui en voulaient de l'ignorance où ils étaient de son passé.

transformation, et qu'il sera en harmonie parfaite avec l'autre Chambre, « on verra bien du nouveau. »

Après l'expulsion des Jésuites et des Dominicains, l'expulsion des évêques. M. Paul Bert veut les faire sortir de leurs demeures actuelles, sous prétexte que le Concordat ne leur assigne pas de logements aux frais de l'Etat.

S'il s'agissait d'un bruit en l'air, nous n'en parlerions même pas; mais le projet existe et M. Paul Bert s'en est expliqué ouvertement avec plusieurs membres du Conseil supérieur de l'instruction publique.

Heureusement, les lois dites organiques contiennent un article 74, qui charge les conseils généraux de pourvoir au logement des archevêques et des évêques.

Or les lois organiques, si elles n'engagent pas la cour de Rome, qui ne les a ni signées ni reconnues, engagent le gouvernement français qui est obligé de les exécuter, jusqu'à ce qu'elles aient été modifiées par une loi nouvelle.

M. Paul Bert osera-t-il présenter un projet de loi obligeant les évêques à sortir de leurs demeures? Nous ne le croyons pas: et cette nouvelle bêtise, comme dit M. Gambetta, n'aura pas de suite. (Figaro.)

Sous ce titre: « DES GANACHES ! » l'*Intransigeant* publie l'entrefilet suivant :

« Quand M. de Miribel fut appelé par le général Campenon au ministère de la guerre, M. Grévy ne se gêna en aucune façon pour témoigner sa surprise et son mécontentement.

« Il fit venir M. Gambetta et lui demanda des explications sur cette nomination scandaleuse.

« — Je sais bien, dit en substance M. Grévy, que les officiers républicains ne sont pas en majorité dans l'armée; mais je sais aussi qu'il y en a, et, dans tous les cas, je trouve le choix que vous avez fait déplorable. M. de Miribel s'est tellement compromis sous le gouvernement du 16 Mai, que je ne comprends pas comment votre choix a pu s'arrêter sur lui.

« — Que voulez-vous, répondit M. Gambetta, tous les officiers républicains sont des ganaches!... »

« Ce mot flatteur pour l'armée républicaine a été prononcé et nous en pouvons garantir l'authenticité. Il est bien à sa place, du reste, dans la bouche de M. Gambetta.

« Si un chef de parti ne connaissait pas ses hommes, je vous demande un peu qui les connaîtrait! »

Le découpeur de chiens, Paul Bert, vient, avec l'esprit de liberté et de religion qu'on lui connaît, de prescrire, dans une circulaire, aux instituteurs placés sous ses ordres, de ne plus remplir les fonctions de bedeaux, sacristains ou chantres.

Songez donc! Un instituteur laïque aider

son curé! Remplir une fonction dans une cérémonie de l'Eglise!

La prohibition n'est pas encore formelle, mais la circulaire laisse entrevoir que ceux qui continueront à faire office de chantre ou de sacristain seront mal vus.

Les instituteurs y perdront les petits émoluments attachés, d'ordinaire, à ces modestes fonctions. Mais M. Paul Bert a imaginé de les indemniser de la façon suivante: les conseils généraux et les conseils municipaux sont invités à voter des fonds pour les instituteurs qui renonceraient à rendre service à leur curé.

C'est ce qu'on peut appeler payer les gens pour ne rien faire. Le sentiment de la liberté, l'amour de la religion, la grandeur d'âme du viviseigneur, éclatent dans cette mesure.

M^r Freppel a reçu cette semaine, dans la salle synodale de son évêché, les membres des différentes Œuvres catholiques d'Angers; il leur a rappelé ce que l'Eglise avait fait en ce siècle pour réparer les ruines accumulées par la Révolution:

« On parle d'usurpations et d'empiétements, continue l'éloquent prélat; mais, est-ce que l'Eglise sort de la sphère qui lui est propre, quand elle revendique sa part dans l'éducation de la jeunesse, elle qui a pour mission d'instruire tous les peuples? Est-ce qu'elle dépasse son mandat, quand elle couvre le sol d'institutions charitables, elle qui a enseigné au monde la charité? Est-ce qu'elle met le pied sur un terrain qui lui est étranger, lorsqu'à la lumière des doctrines évangéliques, elle cherche à résoudre, avec votre concours et pour le bien du grand nombre, les problèmes économiques et sociaux de notre époque? Est-ce qu'elle franchit les limites de son pouvoir, quand elle rappelle aux peuples qu'en politique, comme en toutes choses, il y a un droit, une justice, une conscience, une responsabilité morale? Des esprits infimes, qui broillent toutes les notions du juste et de l'honnête, peuvent déclamer là-dessus dans certains journaux et ailleurs, incapables qu'ils sont de s'élever plus haut et de voir plus avant; mais toute raison calme et impartiale reconnaîtra qu'en agissant comme je viens de le dire, l'Eglise ne fait pas autre chose qu'exercer un droit et remplir un devoir. »

M^r l'évêque d'Angers a bien raison d'affirmer les droits de l'Eglise et sa mission sociale; il affermit les bons et retient les tièdes, les mauvais n'en crieront ni plus ni moins.

Le fameux reproche d'empiétement adressé à l'Eglise n'est qu'un prétexte à l'usage des révolutionnaires de tout pays. Le *Diritto* ne reproche-t-il pas, aujourd'hui même, au Pape de mêler la politique à la religion? La prudence ne garantira pas le clergé de la calomnie, pas plus Léon XIII que M^r Freppel, ou n'importe quel modeste curé de village. La Révolution veut détruire la religion chrétienne, et pour cela tous les moyens lui sont bons; aujourd'hui, elle

invoque, pour expliquer ses attaques, les empiétements cléricaux; demain, elle alléguera un autre motif.

M^r Freppel parle ensuite des attentats récents commis contre l'Eglise et ajoute:

« Ira-t-on plus loin encore? Après le clergé régulier, sera-ce le tour du clergé des paroisses et des catholiques eux-mêmes? Je l'ignore; mais ce que je sais, c'est que nous sommes prêts à tout événement, c'est que nous proportionnerons la défense à l'attaque; c'est que nous ne déposerons pas les armes que la loi nous met en mains avant d'avoir triomphé dans nos légitimes revendications; et si tous les catholiques de France savent élever leur âme à la hauteur du devoir, j'ai le ferme espoir qu'ils préserveront leur pays d'une persécution religieuse qui serait pour lui le plus grave des périls et la dernière des humiliations.

« Reprenez donc avec une nouvelle ardeur vos œuvres de foi et de piété, de charité et de dévouement. A ceux qui vous diront: Retournez en arrière, vous répondrez: Nous marcherons en avant. Reculer n'est ni français ni chrétien. Dieu bénira vos efforts; car vous travaillez pour la religion et pour la patrie, pour la France et pour l'Eglise. »

Les républicains n'ont aucun respect pour les droits acquis, aucun égard pour les services rendus, aucun dévouement au bien public; une seule considération les touche, leur intérêt; une seule barrière les arrêtera, la peur. Quand ils nous sauront « prêts à tout événement », résolus « à proportionner la défense à l'attaque », ils hésiteront à nous attaquer. Le meilleur moyen d'éviter la persécution religieuse, c'est de saisir les armes que la loi nous met entre les mains et de nous organiser pour la lutte.

Le journal de M. Gambetta nous annonce des lois nouvelles restreignant les libertés que nous accorde le Concordat édictant des sanctions pénales contre les catholiques. Ces lois ne nous surprendront point, nous n'attendons pas de la République la liberté, mais la persécution.

ALGÉRIE et TUNISIE.

Le *Télégraphe* reçoit d'Oran la dépêche suivante:

« Le général Colonieu télégraphie d'Aïn-Sefra qu'un émissaire vient d'arriver de Figoig, suivi à une journée de marche par les contingents de Si-Kaddour qui se disposent à attaquer par le Sud.

« Si-Sliman marche en même temps pour attaquer vers le Sud-Ouest.

« Notre colonne d'El-Aricha se porte aujourd'hui à Bou-Guern.

« La colonne Louis quitte Géryville.

« Le mauvais temps est signalé partout, nombre de chameaux et de mulets ont succombé au froid. »

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante du général commandant le 19^e corps:

Alger, 28 décembre, 5 h. 35 soir.

Au point de vue militaire, la situation est toujours bonne en Tunisie. Rien à signaler dans la région du Nord; à Gafsa, tout va bien; à Gabès, le général Logerot a heureusement terminé ses opérations; il a pu, dans la journée du 14, châtier les dissidents auxquels il a mis hors de combat soixante-dix hommes, dont vingt-un tués; il a reçu la soumission des Beni-Zid, des Metmata et autres tribus hésitantes qu'il a forcées à rentrer dans leur pays. (Agence Havas.)

Etranger.

IRLANDE. — On télégraphie de Dublin que l'on a découvert, dans un tombeau situé sous l'église protestante de Kilishen, un grand nombre de carabines, de baïonnettes et de cartouches.

Le gouvernement irlandais a nommé cinq magistrats dans les districts en état de trouble.

M. Forster leur a adressé une lettre les priant d'examiner si la gendarmerie est en nombre suffisant pour réprimer les crimes, et leur demandant de présenter un rapport sur l'exécution de la loi de coercition.

SUISSE. — L'inauguration du grand tunnel du Saint-Gothard a eu lieu avant-hier jeudi sans cérémonie officielle.

Le premier train qui a fait le trajet de Goschener à Airolo, dimanche dernier, a traversé le tunnel en 33 minutes. MM. les conseillers fédéraux Bavier et Wettli étaient présents.

Le service régulier commencera le 1^{er} janvier. Jusqu'à l'achèvement des lignes d'accès, il ne sera naturellement que provisoire. Jusqu'alors, le temps gagné par la traversée du tunnel dans le voyage de Suisse en Italie ne sera guère que de 4 heures et demie à 5 heures.

En été, lorsque les lignes d'accès seront terminées, on ne gagnera pas moins de 26 heures. La barrière qui sépare l'Allemagne et la Suisse de l'Italie aura pour ainsi dire complètement disparu.

Cependant, le fait d'avoir pu supprimer, pour cet hiver, le dangereux passage du Gothard au moyen de traîneaux, est déjà un précieux résultat.

Le village d'Erstfeld, dont la station forme la tête de ligne pour le passage de la montagne, a été choisi comme siège de la direction d'exploitation du Gothard. On y travaille actuellement à construire des auberges, des maisons d'habitation pour les employés, des magasins, etc.

Les fondations du grand pont sur la Reuss ont aussi été posées; dans peu de temps, les piles seront élevées et le pont achevé.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 décembre.

Les rentes sont plus fermes. De 114, le 5 0/0 atteint 114.27; le 3 0/0 fait 80.85 et 84.02.

L'action du Crédit Foncier s'inscrit à des cours assez bons aux environs de 1,780.

La Société Française Financière trouve le marché au comptant bien disposé à 1,020.

Les Magasins de France et d'Algérie font 675. Les obligations de l'Hypothèque Foncière conservent des achats suivis, l'épargne comprend qu'il y a la grande sécurité et bon revenu.

La Banque Nationale du Mexique, à 710, trouve des demandes excellentes.

La Banque Romaine s'inscrit à 760.

Sur la Société Nouvelle, très-ferme, il y a toujours des ordres au comptant, à 835.

Le Malétra, très-activement recherché à 515, doit atteindre rapidement les hauts cours.

Le Rio-Tinto fait 770.

On inscrit sur la Société Générale de Fournitures Militaires des cours suivis de 520 à 525.

Les actions d'Alais au Rhône ont toutes les faveurs des capitaux de placement à 500.

La Grande Compagnie d'Assurances fait 700.

Les obligations de Messageries Fluviales font 289.

La Laiterie cote couramment 625.

On recherche les actions nouvelles des Chemins de Fer sur Routes.

Chronique militaire.

Un décret ministériel, approuvé par le Président de la République, supprime le versement fait par les officiers, au profit de l'ordinaire, pour le service de leur ordonnance.

Les officiers y gagneront une légère augmentation de solde; mais l'ordinaire des régiments, c'est-à-dire celui des simples soldats, y perdra; à moins que l'Etat ne compense cette perte en augmentant l'ordinaire dans une proportion équivalente.

L'Empereur d'Allemagne a conféré l'ordre de l'Aigle-Rouge de deuxième classe, avec étoile, au général Mathelin, et l'ordre de la couronne de troisième classe à M. le lieutenant-colonel comte de Sesmaisons, attaché militaire à l'ambassade de France.

Chronique locale et de l'Ouest.

L'incendie de la rue de Bordeaux.

Ce matin, vers 5 heures 1/2, le feu s'est déclaré rue de Bordeaux, n^o 4, dans une maison appartenant à M. Mée, occupée par M^{me} veuve Blondel, propriétaire, et son fils.

La domestique de M^{me} Blondel a été éveillée tout à coup par un pétillage qui s'éleva et une faible odeur de fumée. Se jetant place et s'écriant fut l'affaire d'une seconde; ses cris éveillèrent en sursaut M^{me} Blondel et son fils qui couchaient dans une pièce voisine. Tous les trois n'eurent que le temps de se sauver dans l'escalier sans prendre aucun vêtement.

Déjà les flammes, s'élevant d'un bâtiment en contrebas sur la cour adossé à l'escalier, pénétraient par les fenêtres et mettaient le feu aux marches.

Les sots l'accusaient de porter malheur.

Elle avait beau se tenir à l'écart, elle était une énigme que chacun essayait de pénétrer, mais qui demeurait impénétrable.

La première fois que les Colas se présentèrent chez maître Vaurant, elle tricotait silencieusement dans un coin de l'étude.

— Misère! pourriture! pauvres sans têtes! s'écria-t-elle en son étrange jargon.

Et, délaissant son ouvrage, elle alla droit à Colas de son pas gracieux et fier, fixa sur lui et sur Marie-Edmée ses grands yeux noirs humides de pitié; puis, avec effort, elle dit en faisant des signes affectueux:

— Vous, bons, ici!... Partir, non!... A Paris, si vous non voler, mourir ou revenir mendians!

Malgré le ton bienveillant de ces paroles, Colas et sa compagne en furent péniblement affectés; elles recélaient une supposition injurieuse aboutissant à une double menace.

— Elle nous jette au sort, murmura la paysanne.

Maître Vaurant revint paternellement à la charge:

— Ma femme, dit-il, essaye de vous faire comprendre le danger de votre détermination. Vous la voyez tout émue de la crainte charitable qu'elle en ressent. Il en est temps encore, mes amis, ne parlez point!

Peines inutiles!

— Ah! mon bon monsieur Vaurant! combien

vous aviez raison! s'écria Colas en relevant la tête. La misère! ma pauvre femme en est morte! La misère, elle est ici! Et la corruption, mon petit Denis allait, tout à l'heure, apprendre à voler!...

— Oh! pardon, papa! je ne le saurai jamais! murmure l'enfant à genoux devant lui.

Denis avait mis à part le déjeuner de son père, et le montrant avec une timidité touchante:

— N'ayez plus de gros chagrin!... mangez aussi, je vous en prie, s'il vous plaît. Ne pleurez plus, papa! une autre fois, je laisserai crier Céline, et je mourrai de faim, bien sûr...

A ces mots, l'émotion de Colas changea de nature, et d'une voix douce:

— Grâce à Dieu, dit-il, je ne t'ai point battu!

Puis il embrassa paternellement son fils, et après lui Céline qui, sans avoir rien compris, mais voyant pleurer, avait ses jolis yeux bleus tout pleins de larmes:

— Patience, courage! mes pauvres petits! poursuivait-il.

Enfin, d'un ton plus énergique, il ajouta:

— Oui, c'est décidé! je vais faire, moi aussi, comme le comte du Hêtre!...

Le docteur Delcambre servait alors d'arbitre, entre Gordien et Manuel de Sardagne, interprétant, chacun à sa manière, la scène des deux pommes dérobées au bas de la chausée Clignancourt.

(A suivre.)

C. DE LA LANDELLE.

Il n'était que temps qu'ils se sauvassent : à peine M^{me} Blondel, son fils et sa domestique étaient-ils arrivés au rez-de-chaussée que la cage d'escalier était un brasier, et les femmes, par les portes des chambres à coucher restées ouvertes, communiquaient le feu aux parquets et au mobilier. En moins de cinq minutes, le second étage présentait l'aspect d'une véritable fournaise et jetait une sinistre lueur sur tout le quartier.

Dès le premier instant, il a été impossible de songer au moindre sauvetage. Cependant, les pompes sont arrivées sans retard : la pompe de l'Ecole de cavalerie, manœuvrée par les escadrons, celle de la gare de l'Etat, et les quatre pompes de la ville ont été mises en batterie et ont attaqué l'incendie par les maisons Juby et Menier et sur la rue de Bordeaux. Au début, l'eau a manqué, les prises d'eau ne fournissaient rien. A quoi tient-il ? M. le maire, qui s'est tenu sur les lieux du sinistre, a pu constater cette pénurie. Bien des puits particuliers du quartier ont été taris.

Toutes les autorités de Saumur se sont réunies pour présider à l'organisation des secours : M. le colonel Dauloux et l'état-major de l'Ecole, M. Ebeling, sous-préfet, M. Bodin, président du tribunal civil, et M. le procureur de la République, qui en dirigeaient les travailleurs. M. le capitaine de gendarmerie et les brigades sous ses ordres pourvoient à l'organisation des chaînes, avec le concours des brigadiers et agents de police.

Il nous est impossible de savoir encore quels sont les hommes qui se sont le plus dévoués, mais tous les pompiers ont rivalisé d'efforts et de zèle en cette nouvelle circonstance.

On ne peut encore se rendre compte de la cause de ce sinistre ; on est porté à croire qu'il a pu être occasionné dans le bas côté par le foyer de la cheminée.

Malheureusement, les pertes sont considérables pour M^{me} Blondel ; elle n'a rien pu sauver, et l'armoire de sa chambre à coucher renfermait, outre sa monnaie, des valeurs au porteur pour une somme considérable. Tout a été perdu.

Les dégâts, pour l'immeuble, s'élèvent à 8,000 fr., d'après une première estimation.

Hier, vers midi, un grave accident est arrivé à Saumur, rue de Bordeaux. Le jeune Trudeau a été emporté par son cheval qui s'est abattu sur le milieu de la chaussée.

Ce jeune homme est tombé sur la face et a reçu ensuite toute la charge de son cheval. Il a été relevé dans un état pitoyable, sans connaissance, et perdant beaucoup de sang par le nez.

Il a été déposé chez M. Foucher-Gilbert, qui a fait appeler M. le docteur Bouchard.

M. Trudeau est resté plus de deux heures sans reprendre connaissance. Aucune fracture n'a été constatée.

M. Ravily, commis principal des Contributions indirectes à Saumur, est nommé préposé en chef de l'Octroi de la même ville, en remplacement de M. Camus, décedé.

Nous lisons dans l'Etoile :

« Donc Saumur aura son collège de filles ; le Conseil supérieur l'a voté.

» Angers aura bientôt son école normale de filles : la loi l'y oblige.

» Nous avons déjà cité, dans l'Etoile, l'opinion d'un journal républicain sur ces établissements laïques. Il nous semble intéressant de donner aujourd'hui l'appréciation d'un des auteurs de cette nouvelle institution, de M. Legouvé, inspecteur général, croyons-nous, des écoles normales de filles.

» Cet académicien, beau parleur, vient de publier, dans le Temps, deux longs articles sous ce titre : « Comment faut-il instruire les femmes ? »

» Sur ce thème, l'auteur exécute des variations élégantes, vaporeuses, sentimentales, mêlées d'impertinences sur lesquelles nous reviendrons, et conclut ainsi :

« J'ai vivement désiré la création des lycées de jeunes filles ; aujourd'hui qu'on va les créer, je me sens saisi d'une certaine appréhension. J'ai peur qu'on n'y marque pas assez profondément la différence entre leur éducation et celle des jeunes gens. Autrefois, on apprenait trop peu aux jeunes filles ; j'ai peur qu'on ne

leur en apprenne trop, et ce trop, qu'on le leur apprenne mal. »

» C'est le cas de répéter ce mot, cité par M. Legouvé, que disait un savant, membre de l'Institut, au Conseil supérieur de l'instruction publique :

« Je suis bien heureux de ne plus être en âge de me marier, car si j'en étais réduit à prendre une femme parmi des filles sachant tout cela, je resterais garçon ! »

GRAND-THEATRE D'ANGERS.

A part les représentations de la *Mascotte*, qui se poursuivent avec le succès prévu (la 4^e représentation a eu lieu avant-hier soir), l'avant-dernière semaine n'a donné l'occasion d'entendre au Grand-Théâtre que deux opéras, la *Traviata* et le *Songe d'une Nuit d'été*. La première a servi au troisième début de M^{lle} Mercier, qui a été acceptée, comme nous l'avons dit, presque à l'unanimité des votants.

Le *Journal de Maine-et-Loire* cite les passages où la nouvelle première chanteuse a su mériter les applaudissements. Dans l'œuvre de Verdi, le grand air du premier acte et le duo ont été fort remarquables. Il en a été de même des 2^e et 3^e actes du *Songe*, où ses qualités de vocaliste ont pu se déployer tout à leur aise. La voix est flette, dit notre confrère, mais elle porte bien ; que demander de plus ?

M. H. Leroy a partagé le succès de sa partenaire et a été rappelé. Quant à la basse, M. Mayan a présenté un *Falstaff* comme nous n'en avons jamais entendu. Le jeu et l'entrain sont parfaits ; quant au chant, pas une note n'est perdue. A l'encontre de certaines basses dont la voix est un peu alourdie par le chant du grand opéra, M. Mayan vocalise avec une légèreté à laquelle les plus difficiles se plaisent à rendre justice.

Ces artistes se feront entendre lundi prochain à Saumur dans *Mignon*.

Terminons par ces trois nouvelles théâtrales :

Mardi prochain, une troupe artistique de Paris viendra jouer, sur la scène du Grand-Théâtre, le *Prêtre*, pièce en 7 tableaux, de Charles Buel, qui a eu le plus grand succès à la Porte-Saint-Martin.

La direction presse les répétitions d'une œuvre importante. La dernière partition d'Offenbach : *Les Contes d'Hoffmann*, ce grand succès de l'Opéra-Comique, fera son apparition à Angers dans quelques semaines.

Enfin, on annonce, au Cirque-Théâtre, la représentation prochaine du *Fils de Giboyer*, qui est en ce moment aussi en pleine répétition.

CHINON.

Avant-hier jeudi, M. Huitteau d'Origny, le nouveau sous-préfet de Chinon, était attendu dans cette ville.

Son prédécesseur, M. Bidou, n'a pas encore rejoint son poste, c'est-à-dire la ville de Forcalquier (Basses-Alpes). Quitter la jolie ville de Chinon, qui compte 6,300 habitants, pour aller s'enfouir dans une localité maussade de 3,000 âmes à peine, ce n'est peut-être pas bien réjouissant ; mais enfin il faut bien s'y résigner : décret présidentiel oblige.

Ce qui nous préoccupe au suprême degré, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, c'est la question de savoir si, dans ces conditions, ce changement de poste est de l'avancement... ou autre chose, vous m'entendez. Là-dessus nous sommes dans une anxiété terrible.

Une seule personne pourrait nous éclairer sur ce point : c'est M. Joubert, dont M. Bidou serait, dit-on, le protégé.

Constatons-le avec douleur : cette protection, si protection il y a, ne passerait donc pas d'un grand poids, elle serait donc réduite à un état tout à fait négatif, puisqu'elle n'aurait pu aller jusqu'à obtenir le maintien de M. Bidou à la sous-préfecture de Chinon ?

Elle est jolie la protection des députés républicains !

Un accident est arrivé avant-hier à Beaumont, sur la ligne du chemin de fer que l'on construit en ce moment.

Le nommé Joseph Guillotin, âgé de 20 à 25 ans, était occupé avec d'autres ouvriers à décharger des rails. Un de ces lourds morceaux de fer venait de lui être posé sur l'épaule, lorsque, par suite d'un faux pas, il tomba à la renverse. Le rail s'abattit sur sa tête et lui fractura le crâne. La mort fut instantanée. (*Journal d'Indre-et-Loire.*)

NANTES.

On ne s'expliquait pas le départ pour Nantes de M. Waldeck-Rousseau à l'époque du premier de l'an. Cette absence a une cause toute légitime et est un acte de piété filiale. M. Waldeck-Rousseau se rend auprès de son père qui est à toute extrémité.

M. Waldeck-Rousseau père, ancien maire de Nantes, fit partie en 1848 de la Constituante et de la Législative. Ce fut même lui qui, par parenthèse, fut chargé du rapport sur l'élection présidentielle du prince Napoléon au 10 décembre 1848. C'était un républicain catholique de l'école de Bucher.

On annonce, dit le *National*, que M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, reviendra de Nantes ce soir samedi, pour assister aux réceptions officielles du premier jour de l'an.

Les réceptions habituelles du ministère de l'intérieur sont fixées à lundi, 2 janvier.

Chemins Nantais. — Les porteurs d'obligations de la Compagnie des chemins de fer Nantais sont informés que ladite Société ayant pris fin et étant en liquidation, le remboursement des obligations sera effectué comme suit, à partir du 1^{er} janvier 1882, à Nantes, au siège social, boulevard Dejorme, n° 28, ou à Paris, chez MM. L. Sée fils et C^o, banquiers, rue du Conservatoire, n° 44 :

Il sera payé par obligation :	
1 ^o Le prix d'émission	Fr. 240
2 ^o La portion de la prime de remboursement acquise	5 25
3 ^o Le coupon d'intérêt échéant le 1 ^{er} janvier 1882, montant, impôt déduit, savoir :	
Pour les obligations nominatives à	7 27
Pour les obligations au porteur à	6 98

Que nos lecteurs se défient de la fausse monnaie. On signale l'émission de nombreuses pièces de 5 francs fausses à l'effigie de Napoléon III et au millésime de 1870. Ces pièces ont l'apparence et même le son des bonnes pièces ; mais, au toucher, elles sont douces et glissantes comme les pièces en plomb. Comme poids, elles sont plus légères que les pièces bonnes et le ruban en est plus net. Ainsi, les mots : « Dieu protège la France », placés sur la tranche, sont légèrement empâtés et les astérisques qui séparent chaque phrase sont à peine perceptibles.

Il y a également, depuis quelques jours, dans la circulation, des pièces fausses de 2 fr. ayant les mêmes défauts. Seulement, pour ces dernières, leur son est complètement sourd. Elles sont, d'ailleurs, si parfaitement imitées, qu'il semble à peu près impossible de les distinguer à première vue.

Bibliographie.

L'Avenir Républicain.

Notre vaillant confrère, M. Lamy, rédacteur en chef du *Réveil de l'Ouest*, vient de publier une excellente brochure de propagande, intitulée : *L'AVENIR RÉPUBLICAIN ou Histoire authentique des finances de la France depuis 1789 jusqu'en 1882.*

La Révolution est prise en flagrant délit de mensonge et de dilapidation. Entre ses mains, la fortune de la France s'effondre dans la gouffre insupportable d'une dette qui grossit dans des proportions gigantesques et en raison directe de l'abaissement continu de notre influence en Europe.

L'étude de notre confrère est bien menée. La comparaison entre les glorieuses prospérités financières de la Restauration avec les tristes perspectives de banqueroute que nous apportent les régimes de révolution, est faite d'après les documents les plus exacts. L'histoire des emprunts se liant à l'histoire politique de ce dernier siècle est pleine d'enseignement.

Il faut propager ce petit livre : rien n'est décisif comme cette condamnation de la République par les chiffres.

S'adresser à l'auteur, bureaux du *Réveil de l'Ouest*, à Baugé (Maine-et-Loire).

Nouvelles à la main.

Le jeune Paul est allé visiter les grandes orgues de Saint-Eustache.
— Eh bien, comment est-ce fait ? lui demanda-t-on.

— Il y a un monsieur qui joue du piano, et puis, derrière, un homme qui pompe de la musique tout le temps.

A l'Assommoir :
— Dis-moi, Gugusse, pourquoi qu'on représente toujours la Vérité sortant d'un puits ?
— Je vas le dire, Picbu... c'est qu'elle est souvent altérée !

Un goutteux demande à son médecin :
— Pourrais-je prendre des bains de mer l'été prochain ?
— Tiens, parbleu ! évidemment, répond le docteur : que peut faire une goutte de plus dans l'Océan !

Deux nourrices, portant leurs bébés, se rencontrent au Palais-Royal :
— Eh bien ! dit l'une, vous voilà donc enfin revenue de la campagne. Et votre petit, parle-t-il, maintenant ?
— S'il parle, ce cher amour ? Vous allez voir : Bébé, dis « coehon », mon trésor !
Absolument authentique.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 2 janvier 1882.

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ambroise THOMAS.

Distribution : Wilhem Meister, M. H. Leroy ; — Lothario, M. Mayan ; — Leërte, M. Vernon ; — Jarno, M. Grouard ; — Frédéric, M. Ochrétien ; — Antonio, M. Paton ; — Philine, M^{lle} Mercier ; — Mignon, M^{lle} Guérin.
Bohémiens, comédiens, seigneurs, dames, paysans, paysannes, etc., etc.

Vu son importance, cet ouvrage sera joué seul.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. GOUBAULT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

RÉCRÉATIONS INTELLIGENTES.

La mode est aux jeux d'esprit, surtout aux amusements basés sur la littérature, l'histoire et la science. Achetez donc les *Récréations intelligentes*, de Ch. Ferrand (un vol. in-18 Jésus ; prix 75 centimes), vous y trouverez des distractions de tout genre, moins banales que les jeux de société ou les tours de cartes.

Adressez 75 centimes en timbres-poste à M. Ferrand, éditeur à Besançon (Doubs).

N.-B. — M. Ferrand est également l'éditeur du *Journal des Curieux* et du *Dictionnaire des Curieux*.

A VENDRE

Une bonne Machine fixe

HORIZONTALE

Force nominale 4 chevaux, avec chaudière à deux bouilleurs de force bien supérieure à la machine, réservoir avec réchauffeur, tuyauterie, un giffard et accessoires.

S'adresser, pour voir et acheter le tout, maison MAZoyer, BALME et C^o, 44, quai de Limoges, ou à M. HUBERT, constructeur-mécanicien, à la Croix-Verte, Saumur.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, aigreurs, acidiés, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, lorchose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revaléschiere est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revaléschiere. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse

de Castelstuart, le duc de Plinskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.
N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.
Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalésière du Barry m'a guérie à l'âge de 64 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BONNEL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.
Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalésière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.
Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affec-

tions du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalésière. LÉON PRYLET, instituteur à Eynan ças (Haute-Vienne).
Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALÉSIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraî-

chissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALÉSIÈRE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BRSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODBT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 DÉCEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	84	20	25	Comptoir d'escompt.	1040			C. gén. Transatlantique.	580		
3 % amortissable.	85	40	40	Crédit de France	912	50	50	Canal de Suez.	3340	110	
3 % amortissable nouveau.	83		40	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1790		5	Société autrichienne.	710		5
4 1/2 %	113			Obligations foncières 1877.	350		1	OBLIGATIONS.			
5 %	114	25	30	Obligations communales 1879.	434		1	Est.	379		
Obligations du Trésor.	515			Obligat. foncières 1870 3 %.	434	75	1	Midi	388		
Obligations du Trésor nouvelles.	500			Soc. de Crédit ind. et comm.	733		5	Nord	394	75	
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	437			Crédit mobilier.	730		5	Orléans	388	50	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	507	50	3	Est.	775	10		Ouest	386	50	
— 1865, 4 %.	517	1		Paris-Lyon-Méditerranée.	1750	35		Paris-Lyon-Méditerranée.	387	50	
— 1869, 3 %.	405			Midi	1330		5	Paris (Grande-Ceinture).	377	50	
— 1871, 3 %.	396	30	1	Nord	2240	20		Paris-Bourbonnais.	383		
— 1875, 4 %.	508	1		Orléans	1330	10		Canal de Suez.	560		
— 1876, 4 %.	506	1		Guest.	830						
Banque de France.	5780	180		Compagnie parisienne du Gaz.	1590	20					

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
8 — 56 — — omnibus-mixte.
1 — 25 — — soir, omnibus-mixte.
3 — 32 — — express.
7 — 15 — — omnibus.
10 — 37 — — (s'arrête à Angers).
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 — — omnibus.
9 — 43 — — express.
12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — omnibus-mixte.
10 — 28 — — express-poste.
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur, successeur de M^e LE BLAYE.

A LOUER
DE SUITE

Rue d'Orléans, 91, à Saumur,
BELLE MAISON BOURGEOISE
Avec Jardin
Ayant remise sur la rue Bodin.
S'adresser à M^e BRAC, notaire, place de la Bilange, 27.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION.

Qui aura lieu en l'étude du notaire,
Le dimanche 5 février 1882,
à midi.

UNE MAISON

Avec cour, écurie et remise, sise à Saumur, rue d'Orléans, n° 76.
Sur la mise à prix de 25,000 francs.
Cette maison dépend de la succession de M^{me} ROCHER. (798)

A CÉDER
UN MAGASIN DE FOURNITURES
de Bureau,
LIBRAIRIE ET PAPETERIE.

S'adresser à M. GIRARD, papetier, rue d'Orléans, Saumur. (781)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1883.

MAISON

Située rue Saint-Jean, n° 38 et 40.
Composée de deux magasins, à louer ensemble ou séparément, ayant une grande façade pour l'étalage ; Actuellement occupée par M^{mes} Durville, marchandes de fleurs, et M^{lle} Buron, marchande de lingerie.
S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts, rue des Capucins. (769)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE GRANDE MAISON

Occupée par les pompes funèbres, quai Saint-Nicolas.
S'adresser à M. GARRAUD. (828)

A VENDRE

Grand assortiment de plant d'arbres forestiers. Spécialité de peupliers suisses et d'Italie. Plant de 3 ans, d'une beauté remarquable. Tous les plants sont vendus rendus à domicile et à des prix tout à fait modérés.
S'adresser à M. MARCHÉAU, pépiniériste à Brains-sur-Allonnes (Maine-et-Loire). (670)

BONNE OCCASION

A VENDRE

UNE PETITE VOITURE ET PETIT CHEVAL.
S'adresser à M. SARGET ou à M. RAINBAULT, maréchal. (794)

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste
de Londres.

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagnéul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.
Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le **Tapioca** de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.
Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

FUSILS de chasse et Revolvers de tout système. Horlogerie, Bijouterie, Convertis et glaces en tous genres, vendus avec grandes facilités de paiement. — S'adresser à M. A. SANGLARD, à Valence (Drôme). (Demander le Catalogue.) (323)

ON DEMANDE UN REPRESENTANT dans toutes les communes. — S'adresser, franco, à M. le Directeur du Crédit Parisien, à Valence (Drôme). (Joindre un timbre.) (322)

CHEMISERIE SPECIALE



Mesures à joindre à toute commande :

- 1^{re} Mesure. 1 à 1, tour du cou.
- 2^e — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3^e — 3 à 3, largeur du poignet.
- 4^e — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5^e — 5 à 5, le tour sous les bras.
- 6^e — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7^e — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ

Mesures : 1^{re} 38. 14.78. 27. 43. 92. 80. 103. 7^e

CIDRE DOUX, 25 fr. — VIN BLANC, 65 fr. les 230 litres. — MAUGER, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure.)

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.
Demandent deux apprentis pour les modes.
Conditions avantageuses. (543)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.
Bons renseignements.
S'adresser au bureau du journal.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux.
Traitement gratuit pour les pauvres

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.
S'adresser au bureau du journal.

A LA PAIX

Maison la plus importante dans son genre
MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent.
Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse.
Chemises madapolam, sans apprêt, plastron, uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.
Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et poignets, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.

NOTA. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.
On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

CHEMISES CONFECTIONNÉES

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.
Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.
Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.
Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guirlandes et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.
Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussettes en tous genres

CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES

Bretelles, Jarrettières, Boutons de manchettes et Parures en nacre

GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

ÉTRENNES UTILES

MACHINES A COUDRE

De tous les systèmes

L'ELIAS HOWE avec ses derniers perfectionnements et son nouvel appareil à reprendre le linge.
Les systèmes Hurtu et Hautin, Seidel et Neumann, etc., modèles riches marchant à la main ou au pied.
Machines à main, depuis 28 francs.

UNE ANNÉE DE CRÉDIT

Ou 10 0/0 au comptant.

Chez M. THAVENARD, mécanicien à Saumur.

OUVERTURE

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf.
Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calandre des toiles damassées.
S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

Saumur, imprimerie de P. GODBT.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godat.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872 ;

Londres, 1862 ; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 46, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les bandes. — M^{me} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie ; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.